



**PRÉFET
DE L'AIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFECTURE DE L'AIN

Bourg-en-Bresse, le 12 avril 2021

Direction des collectivités et de l'appui territorial
Bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des
installations classées

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

**SAISINE POUR AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE D'UNE DEMANDE
D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DE L'ARTICLE L122-1 IV DU CODE DE
L'ENVIRONNEMENT**

Projet : Production de nouveaux grades de polyoléfines fonctionnelles mettant en œuvre, de façon minoritaire, du Méthacrylate de Glycidyle (GMA)

Localisation : 258, route de Saint Maurice-de-Gourdans – 01360 BALAN

Pétitionnaire : Société SK Functional Polymer

L'autorité environnementale a reçu le dossier le : 20 avril 2021

L'avis sera rendu dans un délai de 35 jours soit au plus tard le 25 mai 2021.

L'absence de réponse de l'autorité environnementale dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La préfète
Pour la préfète et par délégation,
le chef de bureau,


Charles BROZILLE